

# DOSSIER DE CANDIDATURE EN LICENCE CFP (CONTRAT DE FORMATION PERSONNALISE)

## Notice explicative

### I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Contrat de Formation Personnalisé est un aménagement du régime général des études de psychologie. Les enseignements sont les mêmes que ceux que suivent les autres étudiants : cours magistraux, travaux dirigés, stages. Le mode de validation, lui aussi, est identique : épreuves sur tables ou dossiers personnels suivant les cours. Les aménagements sont de nature essentiellement pratique, et visent à permettre à ceux qui en ont besoin de concilier leurs contraintes matérielles et une reprise d'études. La formation dans le cadre du CFP s'étend de la Licence 2 au Master 2 (mention psychopathologie psychologie clinique).

### II. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

Les aménagements du dispositif général sont les suivants :

- **Répartition dans le temps de la scolarité** : les étudiants mettent deux ans pour préparer chacune de leurs années d'études. (*L2 en deux années, L3 en deux années, M1 en 2 années ou plus, M2 en deux années*).
- **Enregistrement des cours magistraux** : les cours magistraux, qui ont lieu en semaine, sont enregistrés pour les étudiants du C.F.P.
- **Mise en place des travaux dirigés le samedi en présentiel obligatoire** : des groupes de travaux dirigés sont organisés le samedi (les étudiants peuvent potentiellement avoir des TD tous les samedis de l'année universitaire). Cette organisation comporte certaines limites, il n'est pas possible de proposer le samedi la gamme complète des T.D. optionnels.
- **Participation à un groupe d'élaboration** : les étudiants de Licence participent le samedi, en plus de leurs T.D., à un groupe d'élaboration. Son objectif est d'échanger, ensemble et avec un enseignant, sur le contenu des cours magistraux, parfois difficile à intégrer seul.

### III. CONDITIONS D'ADMISSION

Pour intégrer le C.F.P, il faut :

- 1) Justifier de 3 ans d'activité professionnelle en continu ou par périodes
- 2) Avoir au moins un niveau BAC plus 1 quel que soit le domaine ou équivalence
- 3) Travailler à 70% au moins au moment de la demande **ou** avoir à charge un enfant de moins de 6 ans **ou** être inscrit au Pôle emploi.
- 4) Possibilité de faire une demande de VAP pour les candidats qui ne possèdent pas le Bac + 1 (Validation des Acquis Professionnels). *La validation des acquis professionnels permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis.*

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE – CFP

Campus Porte des Alpes - 5 avenue Pierre Mendès France - 69676 Bron Cedex

[psycho-cfp@univ-lyon2.fr](mailto:psycho-cfp@univ-lyon2.fr)

#### IV. VALIDATION DE LA SCOLARITÉ

Les examens se déroulent dans les mêmes conditions et en même temps que dans le régime général. Ils ont lieu à trois moments de l'année : une session en janvier pour les enseignements du premier semestre, une session en mai pour ceux du deuxième semestre, et une seconde session en juin pour les deux semestres.

#### V. COUT

Tarif 2025/2026 : **1600 € + 175 €** de droits nationaux (*sous réserve de modification gouvernementale*)

Merci de vous rendre sur notre site internet pour connaître les différents financements possibles ainsi que la politique tarifaire estimée pour les années à venir.

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation-continue/contrat-de-formation-personnalise-cfp>

#### **Liste des pièces à joindre au dossier de demande d'accès CFP Licence 2 et Licence 3 :**

- **Curriculum Vitae.**
- Photocopie du **baccalauréat** ou équivalent et relevé de notes (pour numéro INE)
- Photocopie du ou des **diplômes** obtenus + relevés de notes (ou attestation de réussite des années post-bac)  
*Attention : pour les diplômes étrangers, joindre la traduction officielle.*
- **Lettre de motivation**
- **Attestation d'emploi actuel** justifiant une activité de **70% minimum** (ou pour les demandeurs d'emploi : attestation d'inscription au Pôle emploi, ou pour les professions libérales : inscription à un registre ou répertoire professionnel **et** attestation sur l'honneur précisant le temps de travail) ou Photocopie du **livret de famille** pour les parents d'enfant(s) de moins de 6 ans.
- **Justificatifs d'emploi** (attestation de travail, certificat de travail, fiches de salaire, etc - **le contrat de travail n'est pas une pièce justificative-**) couvrant une période **d'au moins 3 ans**
- Une attestation de niveau de langue C1 demandée pour les étudiants étrangers pour l'entrée en L2 et L3
- **Dossier VAP** (si le candidat souhaite valider un niveau Bac +1 en faisant valoir une expérience professionnelle (salarisée ou non), des formations suivies ou des acquis personnels développés hors de tout système de formation)

Toutes les pièces du dossier doivent être en format PDF. Il n'est possible de télécharger qu'un seul fichier pour chaque ensemble de documents demandé. Donc, avant tout téléchargement, il est nécessaire de regrouper les documents en un seul fichier PDF. Par exemple : un seul fichier pour tous les relevés de notes, un seul fichier pour la lettre de motivation accompagnée du CV.

**Les résultats de sélections seront communiqués via ecandidat avant le 23 Juin 2025**

**L'ÉVALUATION DU DOSSIER SE FAIT SUR L'ENSEMBLE DES PIÈCES. LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.**

**Les résultats de sélections sont envoyés par ecandidat.**

Si vous êtes retenu, le calendrier de l'année, les informations relatives au règlement et à l'inscription administrative vous seront communiquées par mail fin juin 2025.

La réunion de rentrée aura lieu début septembre probablement un samedi matin. Dès que la date aura été validée, elle sera portée à votre connaissance.

En attendant, vous pouvez consulter notre panneau d'affichage, et tout particulièrement les contrats pédagogiques de référence pour chaque année ainsi que les différents référentiels d'enseignement du régime général sur lesquels notre dispositif s'appuie.

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation-continue/contrat-de-formation-personnalise-cfp>

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à : [psycho-cfp@univ-lyon2.fr](mailto:psycho-cfp@univ-lyon2.fr)